



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pôle Concurrence,
Consommation
Répression des Fraudes
et Métrologie

Service Métrologie Légale

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

**DECISION n° 24.19.110.005.1 du 17 juin 2024
modifiant la décision n°10.19.110.005.1 du 20 mai 2010
portant attribution d'une marque d'identification
(société ADEMI PESAGE)**

**Le Préfet de Maine et Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,
Chevalier des Palmes Académiques,**

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 modifié fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé ;

Vu le décret n°2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des Directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mars 2024 accordant délégation de signature au Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

Vu la décision n°10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 attribuant la marque d'identification AJ 49 à la société ADEMI PESAGE, modifiée en dernier lieu par la décision n°22.19.110.008.1 du 6 octobre 2022 ;

Vu le dossier de la société ADEMI PESAGE reçu le 29 janvier 2024 par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire et complété le 12 juin 2024, informant celle-ci des modifications intervenues dans les éléments de son dossier d'attribution de marque (transformation de l'implantation P.M.A., 2 rue Georges Cuvier, 67610 LA WANTZENAU en établissement secondaire de la société ADEMI PESAGE) ;

Considérant que les modifications présentées sont de nature à modifier la décision d'attribution de marque susvisée ;

Sur proposition du Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire ;

DECIDE

Article 1^{er}:

L'annexe à la décision n°10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 modifiée est remplacée par celle jointe à la présente décision.

Article 2:

Les autres dispositions de la décision n°10.19.110.005.1 du 20 mai 2010 modifiée sont inchangées.

Article 3:

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de Maine et Loire, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification, ainsi que d'un recours hiérarchique dans le même délai de 2 mois auprès du ministre de l'économie et des finances, Direction générale des entreprises, Service de la compétitivité, de l'innovation et du développement des entreprises, Sous-direction de la normalisation, de la réglementation des produits et de la métrologie.

Elle peut également être déférée au tribunal administratif de Nantes dans le délai de 2 mois à compter de sa notification ou dans le délai de 2 mois à compter du rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application "Télérecours citoyens" accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 4:

Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Pays de la Loire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société ADEMI PESAGE.

Pour le Préfet et par délégation,
pour le Directeur régional
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
le chef du service Métrologie Légale,



Annexe à la décision n°24.19.110.005.1 du 17 juin 2024

Liste des ateliers concernés et activités exercées

Implantation	Réparation IPFA	Vérification périodique IPFA	Réparation IPFNA	Vérification périodique IPFNA
ADEMI PESAGE - Siège Rue Gutenberg Zone Industrielle de La Bergerie 49280 LA SEGUINIERE SIRET : 395 056 310 00299	X	X	X	X
ADEMI PESAGE - Agence de Bordeaux 9 chemin de la Vieille Ferme 33650 MARTILLAC SIRET : 395 056 310 00208			X	X
ADEMI PESAGE - Agence de Rennes Z.A. Le Chêne Vert 15 rue de la Haie de Terre 35650 LE RHEU SIRET : 395 056 310 00257			X	X
ADEMI PESAGE - Agence de Nantes Z.A.C. du Taillis 4 rue des Bosquets 44840 LES SORINIERES SIRET : 395 056 310 00307			X	X
ADEMI PESAGE - Agence de Cholet Rue Gutenberg Zone Industrielle de La Bergerie 49280 LA SEGUINIERE SIRET : 395 056 310 00299			X	X
ADEMI PESAGE – Agence de Strasbourg 2 rue Georges Cuvier 67610 LA WANTZENAU SIRET : 395 056 310 00331		X	X	X
ADEMI PESAGE - Agence du Mans 2 rue de Corse 72000 LE MANS SIRET : 395 056 310 00141			X	X

ADEMI PESAGE - Agence de La Roche sur Yon Vendéopôle Vendée Centre 3 rue des Ouchelinières 85480 BOURNEZEAU SIRET : 395 056 310 00158			X	X
ADEMI PESAGE - Agence de Limoges Parc Océalim 5 rue Charles Lindbergh 87270 COUZEIX SIRET : 395 056 310 00166			X	X
ADEMI PESAGE - Agence d'Île de France Parc d'activité Les Bourguignons 31 rue du Pont aux Pins 91310 MONTLHERY SIRET : 395 056 310 00224			X	X